



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le 29/11/2024

ID : 074-217400035-20241125-DEL2024072-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT-CINQ NOVEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 novembre 2024

Les membres présents (11) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Denis JEANDIN, Stéphane BOLLARD, Gratienn Bastard-Rosset, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, André BOCHET-CADET, Carole DUPRÉ, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Séverine SAOS ;

Procurations (2) : Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, Emmanuelle ROSSI à Denis JEANDIN ;

Monsieur Denis JEANDIN a été élu secrétaire de séance.

N°2024/072-25/11

Objet : Aide financière Famille BRUNET

Rapporteurs Claude CHARBONNIER et Yvette GOLLIET

Claude CHARBONNIER explique aux élus qu'un incendie a ravagé l'exploitation agricole GAEC LA CHEVRERIE D'ALEX dans la nuit du 21 novembre 2024 ;

Considérant que les membres du Conseil Municipal devaient être convoqués au plus tard le 21 novembre 2024 pour la séance du 25 novembre 2024, Yvette GOLLIET Maire Adjoint déléguée aux Affaires Sociales a décidé avec l'accord du Maire (en déplacement à PARIS pour le 106^{ème} Congrès des Maires de France) de rajouter cette délibération de versement d'une aide financière pour le GAEC à l'Ordre du Jour ;

Toutefois, l'aide financière ne peut pas être versée à une entreprise ;

Les élus sont informés que l'aide financière sera versée à la famille BRUNET ;

Considérant que l'habitation de la famille BRUNET est contigüe au bâtiment détruit ;

Considérant que ce bâtiment a subi des dégâts importants tant sur la toiture par les flammèches que à l'intérieur par la projection de l'eau

Considérant que l'expertise démontre une fragilisation du bâtiment ne permettant pas l'habitation ;

Considérant que la famille BRUNET est actuellement relogée chez des voisins ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de débloquer une aide financière de 2 000 €.

Denis JEANDIN précise que la Commune dispose d'un logement disponible, certes un peu vétuste, qui pourrait être mis à disposition en cas de nécessité,

*Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER et Yvette GOLLIET
Sur proposition de Madame le Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de verser une aide financière d'un montant de 2 000 € à la famille BRUNET ;
- **DIT** que les crédits sont ouverts au Budget Principal 2024 compte 65134 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Le Maire,
Catherine HAUETER*

*Le secrétaire de séance
Denis JEANDIN*

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXECUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 29/11/2024
ET PUBLICATION LE 29/11/2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2024072
Objet :	AIDE FINANCIERE FAMILLE BRUNET
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-25 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.1 - Subventions et secours
Identifiant unique :	074-217400035-20241125-DEL2024072-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	898 o
Nom métier : 074-217400035-20241125-DEL2024072-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	103.1 Ko
Nom original : DEL2024.072 AIDE FINANCIERE FAMILLE BRUNET.pdf		
Nom métier :		
99_DE-074-217400035-20241125-DEL2024072-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 novembre 2024 à 09h38min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 novembre 2024 à 09h40min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 novembre 2024 à 09h40min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 novembre 2024 à 09h46min22s	Reçu par le MI le 2024-11-29